



PRIX DE THESE DE LA BRANCHE FRANÇAISE DE L'ILA **6^{ème} ÉDITION (2022)**

APPEL A CANDIDATURES

Le prix de thèse de la Branche française de l'ILA a pour objet de récompenser, en vue de la publication, une thèse de doctorat constituant **un travail de recherche approfondi, original et pluridisciplinaire sur un sujet à la charnière du droit international public, du droit international privé, ou de droit transnational/global**. La thèse doit être rédigée en langue française, sans considération du lieu de soutenance.

Ce prix s'adresse à tous les docteur(e)s **ayant soutenu une thèse entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021**.

Pour sa sixième édition en 2022, le jury du prix est composé de :

- **Romain LE BŒUF**, Professeur à Aix-Marseille Université
- **Edouard TREPPOZ**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Laurence USUNIER**, Professeure à l'Université de Cergy-Pontoise

Le prix est solennellement remis à l'occasion d'une réunion de la Branche française de l'ILA. Le lauréat ou la lauréate se verra offrir deux années de cotisation à la Branche française de l'ILA ainsi qu'une dotation de 1000 euros à utiliser pour la publication de l'ouvrage.

Le dossier de candidature est composé des documents suivants qui seront à télécharger sur le formulaire de candidature en ligne disponible en cliquant ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf7x3x4QW9tSH9TO3ZXptkqzBJ_7oumG-WsKvoEvGj35h3tjg/viewform?usp=sf_link

- **01 - La thèse au format .pdf** (fichier intitulé : 01 - NOM - These)
- **02 - Un texte de 400 mots maximum au format .pdf** (intitulé : 02 - NOM - Texte) **mettant clairement en évidence que la thèse constitue un travail de recherche approfondi, original et pluridisciplinaire sur un sujet à la charnière du droit international public, du droit international privé, ou de droit transnational/global. Ce texte ne doit pas être un résumé de la thèse.**
- **03 - Le rapport de soutenance au format .pdf** (intitulé : 03 - NOM - Rapport) si la thèse a été soutenue dans un pays qui exige la production d'un tel document

Le dossier de candidature doit être communiqué exclusivement via le formulaire de candidature en ligne au plus tard le 20 janvier 2022. La Direction des Etudes de la Branche française de l'ILA procèdera alors à l'examen de la recevabilité des candidatures, dont le résultat sera rapidement communiqué aux candidat(e)s.

Les candidat(e)s retenu(e)s devront alors transmettre la version imprimée de leur thèse aux membres du jury qui en font la demande. Cette information sera également communiquée par la Direction des Etudes.

Pour toute question, merci de contacter La Direction des Etudes de la Branche française de l'ILA (Pr. Régis Bismuth et Pr. Sarah Laval), au courriel suivant :

direction.etudes.ila@gmail.com